



Que suis-je ? Où suis-je ?
réponse page 4

Lotissement de Parchaimbault

Le choix de la qualité environnementale

Cela fait déjà un certain temps qu'il est question de le réaliser, eh bien ça y est le lotissement de Parchaimbault va voir le jour au printemps 2007.

C'est un agréable lotissement de 3 hectares divisé en plusieurs espaces bordés de haies vives existantes et de toute beauté.

En effet, l'une des qualités de ce nouveau lotissement sera d'avoir préservé le paysage de notre campagne avec des arbres, des haies et chemins au milieu des espaces verts, des trottoirs piétons largement dimensionnés.

Le lotissement prévoit 29 parcelles individuelles et viabilisées allant de 650 m² à plus de 1100 m² pour répondre aux différentes attentes des acquéreurs.

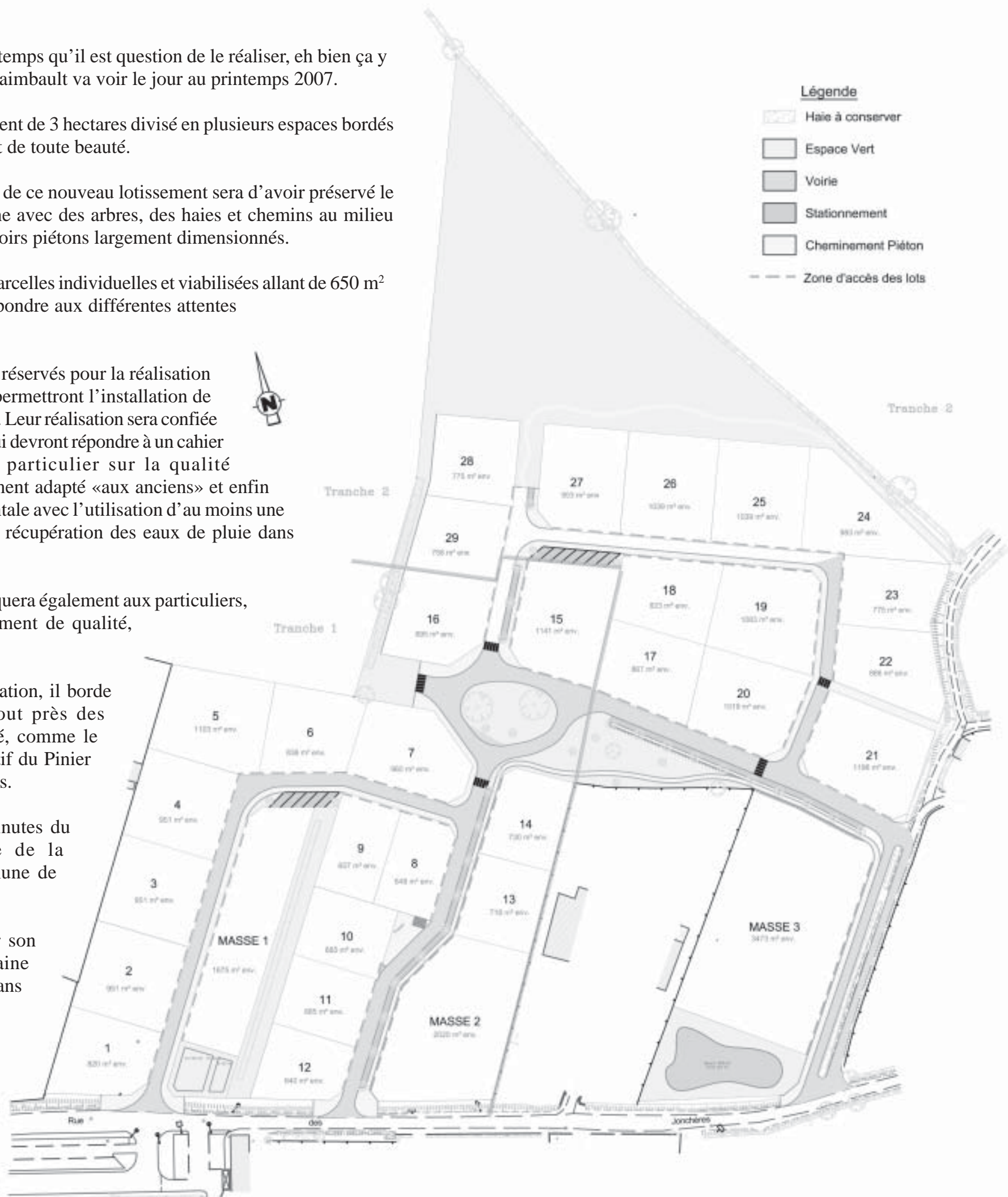
De plus, trois espaces sont réservés pour la réalisation de logements locatifs qui permettront l'installation de nouveaux résidents à Melle. Leur réalisation sera confiée à des investisseurs privés qui devront répondre à un cahier des charges précis. En particulier sur la qualité architecturale, l'aménagement adapté «aux anciens» et enfin l'excellence environnementale avec l'utilisation d'au moins une énergie renouvelable et la récupération des eaux de pluie dans des bassins paysagés.

Ce programme qui s'appliquera également aux particuliers, est le garant d'un lotissement de qualité, convivial et accessible.

Accessible pour sa localisation, il borde la rue des Jonchères, tout près des équipements de proximité, comme le collège, le complexe sportif du Pinier ou encore les supermarchés.

Il est situé à quelques minutes du centre-ville, en lisière de la campagne et de la commune de St Léger de la Martinière.

Accessible également par son prix, autour d'une vingtaine d'euros le m²...à suivre dans les prochains mois.



Le savez-vous ?

Bienvenue

Au major Alain Tixier, Adjoint du capitaine Jean-Yves Gautier à la caserne des pompiers.

Au Docteur Michel Zilberman, médecin généraliste qui remplace le Dr Jean-Pierre Baron.

A Jean-Pierre Mor, pharmacien, rue des promenades qui remplace M. Eymard.

A Jérôme Bonneau, Sébastien Champion et Sylvain Griffault les nouveaux propriétaires du café du boulevard qui remplacent Hélène Nosten et Stéphane Ribraut.

A Magalie Kergosien, magasin «Le Matalou» qui remplace Mme Eyraud «La Récré», grand' rue.

A Laure Martin, salon d'esthétique «Ephélide», rue Emilien Traver.

A Marine Mayolle, "Nd GC" magasin vente matériel informatique d'occasion, 5 bis rue des trois marchands.

A l'entreprise «Couvertures du Mellois» de M. Thierry Perlade et Johan Izambard, 6 rue du Champ du Noyer.

A Guilaine Pudda nouvelle directrice de l'école maternelle Jacques Prévert qui remplace Françoise Proust.

A Patricia Souchet, nouvelle directrice de l'école maternelle du Simplot qui remplace Annie Piard

A Frédéric Leclerc, nouveau directeur de l'école Jules Ferry qui remplace Patrice Bernier.

A Delphine Gombaud et Claire Delagarde, professeurs des écoles à l'école Jules Ferry.

A Claudette Lonjout, enseignante référente pour l'enseignement spécialisé à l'Inspection de Melle.

A Marie-Thérèse Cornuau, coordonnateur de réseaux à l'Inspection également.

Bonnes séances de cinéma à tous en toute sécurité

Après les grandes frayeurs de juin : le cinéma «le Méliès» avait dû être fermé par précaution, pour des raisons de sécurité. Maintenant la charpente a été consolidée de façon définitive avec diligence et selon les règles de l'art par l'entreprise Pougnaud. Le coût des travaux s'est élevé à 36.000€

Au plus près du patrimoine

Le département vient de publier une brochure particulièrement utile pour tous ceux qui souhaitent restaurer et entretenir leur patrimoine, qu'il soit protégé ou non, public ou privé. Intitulée «Au plus près du patrimoine, la restauration», vous pouvez vous la procurer auprès du service Conservation départementale du patrimoine, 30 rue Thiers à Niort. Téléphone 05 49 06 78 58.

«Vivre à Melle» respectueux de son environnement

Non seulement votre journal municipal est depuis des années imprimé avec du papier recyclable, mais depuis peu, grâce à son imprimeur «ITALIC 79», sa fabrication est également écologique ! En effet, son imprimeur est attentif à associer avancée technologique et avancée environnementale. Déjà labellisée Imprim'vert en 2005 pour la collecte et le traitement de ses déchets, l'entreprise va encore plus loin dans sa démarche de développement durable en réduisant ses déchets à la source.

Listes électorales :

il est impératif de s'inscrire avant le 31 décembre 2006 :

Comme vous le savez, des élections importantes, présidentielles et législatives, auront lieu en 2007.

Vous venez d'avoir 18 ans ou :

- vous aurez 18 ans avant le 28 février 2007

- vous venez d'arriver à Melle

Alors, présentez vous dès maintenant à la mairie, et cela jusqu'au 31 décembre 2006 dernier délai, munis d'une attestation de domicile et d'une pièce d'identité, pour vous inscrire sur les listes électorales.

En janvier 2007 il sera trop tard, vous ne pourrez pas voter.

Quant aux jeunes gens qui auront 18 ans entre le 1^{er} mars 2007 et la veille du premier tour du scrutin, ils auront la possibilité, exceptionnellement, de s'inscrire début 2007.

Prendre contact avec les services de la mairie pour plus amples renseignements.

Des dates à retenir :

• Les élections présidentielles auront lieu les 22 avril et 6 mai 2007

• Les législatives auront lieu les 10 et 17 juin 2007.

Et si j'étais concerné ?

Un service d'écoute en Deux-Sèvres «Parole et Justice 79»

tél : 05 49 63 28 49

«Parole et justice» est l'une des premières associations créées et animées par des personnes directement concernées par les violences sexuelles.

Parole pour :

- Se libérer de la souffrance
- Comprendre ce qui est arrivé
- Partager son histoire

Justice pour :

- Aider à la reconstruction

«La parole de l'enfant qui a trop longtemps été étouffée doit être entendue et écoutée et sa souffrance prise en compte, car c'est à partir de la sanction du crime ou du délit que peut s'opérer pour la victime un lent travail de reconstruction».

Ses objectifs : écouter, entendre, accompagner, apporter aide et soutien aux victimes et à leurs proches, les soutenir dans les démarches judiciaires et administratives, informer, prévenir et sensibiliser.

Encore beaucoup de visiteurs cet été à l'Office de Tourisme, au camping, aux Mines :

- 4 497 visiteurs à l'Office de Tourisme pour les mois de juillet et août.
- 923 campeurs de juin à fin août pour 1 708 nuitées.
- 2 400 visiteurs aux Mines d'Argent pour juillet et 4300 en août.

Logement HLM :

Pour un meilleur cadre de vie

La SA d'HLM melloise qui gère les nombreux logements sociaux situés sur la ville a entrepris un programme ambitieux de réhabilitation des logements de son parc.

Il est vrai que le parc de logements est vieillissant et de moins en moins adapté aux modes de vie qui ont fortement évolué ces trente dernières années.

Le rajeunir et l'adapter à la demande des locataires actuels et futurs devenait de plus en plus nécessaire.

La première tranche de travaux en cours de réalisation dans les cités du Theil et du Cormier permettra de revitaliser et redynamiser ces deux quartiers en offrant un cadre de vie plus agréable à leurs occupants.

Une réhabilitation concertée

Pour mieux répondre aux attentes des locataires, la société HLM a fait le choix d'une démarche participative en leur demandant de s'exprimer et de faire valoir leurs points de vue.

Démarche utile et fructueuse qui a révélé une inadéquation entre le premier projet concocté par les architectes et les demandes des usagers et qui a permis l'élaboration d'un second projet, finalement retenu.

Il concerne une première tranche de 47 logements situés rues du Theil, Foucaudrie, du Stade, du Cormier et du Tapis Vert pour lesquels les travaux ont commencé en février dernier.

Vingt mois seront nécessaires pour l'achèvement de cette première tranche de réhabilitation.

Les travaux portent sur la restructuration intérieure des logements, le remplacement des fenêtres et volets, le remplacement des sanitaires et de la plomberie ainsi que des chaudières avec l'installation de VMC et la mise aux normes électriques.

Confort et économie d'énergie

Un soin tout particulier a été apporté aux économies d'énergie par l'amélioration de l'isolation extérieure et à l'agencement des espaces pour les rendre plus confortables, plus spacieux et donc mieux adaptés aux nouveaux modes de vie.

Un autre axe fort du projet est à souligner. C'est l'accent mis pour valoriser l'aspect extérieur du bâti qui permet une privatisation des abords immédiats tout en l'intégrant dans un environnement urbain plus attractif.

Ces travaux, du fait même de leur ampleur, ne peuvent être réalisés que dans des logements vides. La société HLM a donc mis des logements de son parc à la disposition des locataires pour la durée de l'opération.

Une seconde tranche de travaux concernera 76 logements répartis sur les communes de Melle et de Celles-Sur-Belle.

Non seulement la société HLM réhabilite son parc de logements, mais elle réalise en parallèle la construction de dix-huit nouveaux pavillons individuels avec jardins (type T3 - T4) au lieu-dit «les Jonchères».

Concours des Maisons Fleuries : Bravo et merci aux lauréats !

Samedi 30 septembre, le maire et ses adjoints remettaient les récompenses à tous les Mellois qui, par le fleurissement de leurs jardins et maisons participent à l'embellissement de la ville :

Catégorie «Commerces, entreprises et services privés et publics»

1^{er} prix : Madame Radchanée JOME – Délices d'Orient
ex aequo : M. et Mme Eric CAILLON – Les Glycines

Catégorie «Façades sur rues»

1^{er} prix : Madame POUPARD - 6, cité des Trois Courts
2^{ème} prix : M. et Mme CASIMIR - Grande Rue
3^{ème} prix : M. et Mme ROY - 19, rue Saint-Jean

Catégorie «Jardins visibles de la rue»

1^{er} prix : M. et Mme Jean BILLARD - 13, rue du Theil
2^{ème} prix : M. et Mme Michel BOURDIN
20, rue Foucaudrie

3^{ème} prix ex aequo :

- Mme Françoise BARILLOT
7, rue du Pont St Hilaire

- M. et Mme Jacky BEGUIER
2, rue Champ de la Ruelle

- Mme Ghislaine MARTIN
35, rue de Villiers

- Mme Sylvie MAZOYER
8, rue Virecourt

- M. et Mme Robert POUPINOT
1, petite impasse de la Gare

- M. et Mme Maurice ROUILLON
13, rond point du Tapis Vert

Catégorie «Résidents des logements HLM»

1^{er} prix : M. et Mme Alain FOUCHER
6, rue Pré Font Hubert

2^{ème} prix : M. Paul MOIROU
49, rue du Theil

3^{ème} prix : Mme Marcelle AUGÉ
29, rue du Theil



Catégorie «Prix de l'Imagination»

1^{er} prix : M. et Mme Jack DANTAN
61, rue Foucaudrie

2^{ème} prix : M. BODIN
4, rue des Boullitotes

3^{ème} prix : Mme Marcelle RODRIGUEZ-PEREZ
20, rue Saint-Hilaire

Catégorie «Jardins potagers fleuris visibles de la rue»

1^{er} prix : M. et Mme André ALLARD
rue de la Martinière
(jardin route du Lavoisier de Villiers)

2^{ème} prix : M. et Mme René PAIRAULT
4, rue des Tanneries
(jardin rond point des Tanneries)

Les encouragements

pour «l'effort de fleurissement»

Mme Suzanne CORDAUX

4, impasse du four banal

M. Bruno ANTONIN

1, impasse du four banal

M. et Mme René PUAUD

8, rue du Theil

M. et Mme Jean-Marc GLAUNEC

11, rue des Garotières

Si mon patrimoine m'était conté



Nous savons tous que notre ville a hérité d'un patrimoine architectural de très grande qualité et qu'il a été l'objet d'un soin attentif dès le dix neuvième siècle avec, par exemple, d'importants travaux de restauration à Saint-Hilaire. Cependant, seuls les éléments majeurs, c'est à dire les trois églises et l'hôtel de Ménoc étaient considérés dignes d'intérêt.

C'est ainsi qu'en 1905, dans «Voyages en France : Charentes et plaines poitevines» Ardouint-Dumazet écrivait : «Ma première visite est pour le joyau de Melle, l'église Saint-Hilaire, située au fond du vallon de la Béronne, dans un petit faubourg. C'est un des plus beaux édifices romans du Sud-Ouest».

Un patrimoine choyé et préservé

Aujourd'hui encore, promeneurs et visiteurs découvrent avec ravissement ce haut lieu de l'art roman, classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en décembre 1999.

Mais invités à suivre le parcours «Melle au fil des rues» ils savent aussi apprécier, au détour d'une rue les multiples éléments d'architecture de grande qualité que recèle le bâti mellois.

Là, un reste des fortifications du Moyen Âge, ici une façade remarquable, ailleurs une ouverture ouvragée. En suivant le Chemin de la découverte, ce sont les lavoirs ou les pigeonniers qui séduisent, sans parler des nombreux points de vue qui offrent mille regards sur la ville.

Il fallait sauvegarder et mettre en valeur ces bijoux que sont les églises, mais surtout ne pas rompre l'harmonie du site naturel et la qualité architecturale du bâti. La ville de Melle a donc mis en place une zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) pour préserver l'identité de la ville et le fragile équilibre entre patrimoine naturel et bâti.

Plus vite sur la piste

La piste d'athlétisme du stade du Pinier ne répondait plus vraiment aux attentes des clubs et des scolaires. La piste en cendrée avait, au fil du temps, perdu de sa qualité ; lors de grosses averses, elle n'évacuait que très mal les eaux de pluie.

La commune, toujours à l'écoute des clubs et sensible aux résultats des jeunes athlètes mellois a souhaité trouver une solution pour permettre à tous les utilisateurs de pouvoir s'entraîner au mieux. En concertation avec les pratiquants locaux (clubs et scolaires), la ville de Melle a rénové la ligne droite de la piste en enrobé. Ce nouveau revêtement permet à chacun de s'y retrouver ; la solution d'un nouveau «cendrée» n'étant pas envisageable par rapport à l'entretien régulier qu'il demandait, le revêtement synthétique étant beaucoup trop onéreux pour la commune, les élus ont choisi une solution intermédiaire.

Actuellement, les utilisateurs semblent très satisfaits de la piste. Bientôt tous les tracés seront réalisés, permettant une utilisation optimale de ce nouvel équipement sportif.

Préalablement à l'élaboration de la ZPPAUP, l'inventaire général du patrimoine culturel de la ville a été réalisé avec l'aide de la Direction régionale des affaires culturelles et à son initiative. Ce type d'inventaire était à l'époque réservé surtout aux grandes villes, Melle a été une des toutes premières petites villes à pouvoir en bénéficier.

Notre patrimoine en images

Un tel travail de recensement méritait d'être porté à la connaissance du plus grand nombre, c'est pourquoi la ville décida de le publier dès 1993 dans un ouvrage offrant au lecteur une véritable promenade en images tout en lui retraçant avec précision l'histoire de la ville et de chacun de ses monuments.

Ce livre très apprécié est épuisé depuis plusieurs années. Sa réédition, confiée à Geste éditions, vient d'être réalisée avec l'aide de la Région Poitou-Charentes et de la DRAC. Cette nouvelle édition, avec un format agrandi offre une mise en page plus claire et plus lumineuse : la parcourir est un vrai bonheur. Les Mellois sauront l'apprécier et y retrouver avec beaucoup de plaisir un petit détail oublié de leur environnement et pourtant plein de charme.

A souligner qu'en parallèle, Geste éditions publie dans le même format et la même mise en page l'inventaire de Celles-sur-Belle et de son canton réalisé entre 1999 et 2004. Cet ouvrage est également très intéressant voire passionnant.

Il est rare que «Vivre à Melle» invite ses lecteurs à faire des folies, mais une fois n'étant pas coutume, nous pensons que si vous faites l'acquisition de cette « image » de votre ville, vous ne devriez pas le regretter.

L'UNION FAIT LA FORCE :



PROJET ECONOMIQUE MELLE - CELLES

Afin de développer l'économie sur les cantons de Melle et Celles, les deux communautés de communes ont décidé de lancer une étude sur les possibilités d'implantation d'une zone commune d'activités économiques.

En s'appuyant sur les atouts des deux cantons et sur l'ambition commune de défendre l'emploi et l'activité économique, les responsables des deux communautés de communes ont établi des priorités ainsi qu'un cahier des charges avec l'aide de la DDE (Direction Départementale de l'Équipement) afin de consulter des bureaux d'études compétents dans le domaine de l'implantation d'entreprises à vocation économique. C'est le cabinet K.M.P.G dont le siège social est à Nantes qui a été retenu. Il a déjà une expérience dans notre département puisqu'il a travaillé avec le Conseil Général des Deux-Sèvres.

Dans un premier temps ce bureau d'études va conduire une enquête publique auprès des entreprises quelles que soient leur taille et leur secteur d'activités afin de constituer une base de données de la situation actuelle et des objectifs, et surtout de recenser les projets de développement de chacune.

Du succès de cette enquête dépendra le devenir de ce projet dont l'importance n'échappera à personne.

Bravo aux commerçants :

Sur les conseils avisés de l'Architecte des Bâtiments de France, Melle voit actuellement fleurir de jolies façades qui rendent notre centre-ville de plus en plus attrayant.

Bravo à l'Agence immobilière Meyneng, à M. et Mme Gripon du «Palais des Gourmandises», à M. Jourdain «Audition Nouvelle», à l'hôtel restaurant «Les Glycines», Mais aussi à «la Gazette du Palais» qui a repeint sa devanture ainsi qu'à Mme Kergosien du «Matalou» qui a également redonné un coup de jeune à la devanture du magasin.

Deux rénovations sont aussi en cours place de la poste : la Pharmacie qui s'agrandit ainsi que le Crédit Lyonnais.

Trier, encore et encore

Si vous voulez tout savoir sur le coût du traitement des déchets ménagers et sur la qualité du tri effectué par les Mellois, vous pouvez consulter le rapport annuel réalisé par la Communauté de Communes du Canton de Melle sur son site à l'adresse suivante : www.cccmelle.fr

Quelques chiffres sur notre «production» de déchets :

- 235 kg d'ordures ménagères par an et par habitant ! Une production qui a diminué de 20 kg depuis la mise en place du tri en 2000 mais qui ne baisse plus depuis 2004.
- 12,9 kg d'emballages collectés par an et par habitant (200 grammes de mieux par rapport à 2004 !). Mais attention, 11% du tri est refusé par manque de respect des consignes.

Le papier est de son côté de plus en plus collecté. Plus de 300 tonnes en 2005 sur le canton contre 260 en 2004.

Merci aux Mellois pour leur civisme, mais surtout ne relâchons pas les efforts. Des marges de progrès subsistent et plus nous trierons moins les tonnages d'ordures ménagères collectés seront élevés et la facture plus légère.

Bientôt notre nouvel Hôpital, route de la Roche

Dans le n° 68 de juin 2005 de «Vivre à Melle», nous évoquions, en première page, le projet de construction d'un nouvel hôpital.

Ça-y-est, les travaux de terrassements sont entièrement terminés et les plateformes qui accueilleront de futurs bâtiments sont parfaitement nivelées.

Maintenant, deux grandes grues sont implantées pour la réalisation du gros œuvre.

La pose symbolique de la première pierre a eu lieu le 12 octobre.

Le gros œuvre peut débuter. La fin des travaux est prévue pour décembre 2008.

Attention, fermeture de la salle des fêtes en 2007

A partir du 5 janvier 2007, la salle des fêtes sera indisponible jusqu'à la rentrée de septembre pour cause de rénovation ...

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés sur ce projet qui vous sera présenté dans le prochain numéro de «Vivre à Melle».

Un cadeau sympathique et original :

Vous voulez vous faire plaisir ou faire un petit cadeau original évoquant notre cité : Rendez vous aux Mines d'argent où vous trouverez de jolis parapluies griffés «Mines d'argent» au prix de 26€.



Avec le Centre Socio-Culturel

Place Groussard - Tél. 05 49 29 04 05

contact@melle-centresocioculturel.org

Bourse aux jouets : samedi 4 novembre à la salle des fêtes.

A l'Office de Tourisme et Singulier Pluriel

3, rue Emilien Traver - ouvert toute l'année

Pour l'office de tourisme : 05 49 29 15 10 - fax 05 49 29 19 83

tourismemelle@wanadoo.fr

www.paysmellois.com/melle/office_de_tourisme

Pour singulier pluriel : 05 49 29 10 30

singulier-pluriel@wanadoo.fr

A Singulier Pluriel :

du 3 au 30 novembre : photographies de Micheline Charles

du 2 au 30 décembre : peintures et gravures de Carole Augay-Rallet

Au Café du boulevard avec les Arts en Boule

05 49 07 72 68 - Courriel : cab@mellecom.fr

site : www.mellecom.fr/cafe

Le samedi 18 novembre à 21 h :

Françoise-Franca Cuomo : voix

Cyril Trochu : piano

Guillermo Benavides : contrebasse.

Du jazz au contemporain, de la musique populaire à la performance improvisée.

Samedi 2 décembre à 21 h :

Eléonore Billy : violon

Céline Castano : voix

Céline C. chante son «AGITATION» elle gigote, palpète et papote et nous délivre ses compositions accompagnée de sa complice violoniste.

Samedi 16 décembre à 21 h :

Présenté par La Martingale

Un spectacle de et par Patrick Ingueneau dit «Patoche»

Mise en scène : Jean Marie Maddeddu

Collaboration artistique : Jérôme Rouger

Lumière : Cédric Ridouard

Son : Laurent Baraton et Lionel François

Un spectacle de musique avec des instruments mais aussi des expériences sonores et musicales diverses...

Ces associations qui font bouger Melle

Le groupe Amnesty international de Melle



Après plusieurs années de fonctionnement comme antenne de Niort, une dizaine de membres aidés par un petit réseau de sympathisants ont eu l'initiative de créer le groupe de MELLE.

Ce groupe ne choisit pas les sujets et les thèmes sur lesquels il travaille puisque l'orientation et les missions d'Amnesty sont décidées par le Conseil International qui est composé des Délégations des différentes sections, elles-mêmes composées de membres élus par les adhérents des sections lors des congrès nationaux (les conseils internationaux ont lieu tous les deux ans).

Les décisions du Conseil sont mises en forme par le Secrétariat International, traduites et adaptées par les sections (section française pour Melle). Ces dernières peuvent faire un choix parmi les campagnes et actions proposées ; les groupes peuvent choisir ce qu'ils désirent faire et surtout ce qu'ils peuvent accomplir, compte tenu de leurs finances et du nombre de leurs membres.

En 2006, le groupe de Melle a participé aux deux grandes campagnes internationales qui ont démarré depuis deux ans et demi .

- Lutte contre les violences faites aux femmes
- Lutte pour l'adoption d'un traité international sur le commerce des armes, afin de maîtriser leur prolifération anarchique, surtout les armes de petits et moyens calibres qui sont la cause principale des morts par armes dans le monde.

En dehors de ces grandes campagnes, le groupe de Melle a, depuis sa création, des actions régulières sur les pays du Maghreb : Tunisie, Maroc, Egypte, Libye, mais aussi par extension Syrie, Liban, Israël, Palestine. C'est un dossier

spécifique choisi par le groupe local comme l'ont fait d'autres sections de par le monde.

La section de Melle est également intervenue sur des situations de crise comme en Irak et en Afghanistan, en privilégiant le comportement des Etats-Unis, du Royaume Uni sur Guantanamo, avec les transferts secrets, la situation illégale des prisonniers, la torture.

De la même manière, le groupe a suivi la situation en Côte d'Ivoire, au Soudan pour le Darfour et au Congo (assassinats, viols, enfants soldats). Il conduit également une action pour la protection des défenseurs des droits humains notamment sur des pays d'Amérique du Sud et d'Afrique.

Et tout au long de l'année, le groupe a participé aux journées internationales de luttes comme :

- La défense des droits de l'enfant
- La lutte contre la peine de mort (surtout l'exécution de mineurs, des malades mentaux, d'étrangers)
- La lutte contre l'impunité des grands responsables de massacres, de génocides et de crimes de guerre et contre l'humanité.
- La défense des syndicalistes (semaine du 1^{er} mai)
- L'aide aux victimes de la torture
- La défense du Droit d'asile

Un petit réseau répond aux actions urgentes.

Au-delà de ces actions, le groupe s'est donné pour mission d'informer et de sensibiliser les Mellois en faisant :

- Une chronique sur D4B toutes les semaines.
- un dépôt à la médiathèque de documents et de propositions d'actions (lettres, pétitions)
- des envois de lettres, fax, courriel, pétitions vers les autorités responsables.

Une intervention est prévue au lycée Desfontaines de Melle **dans la semaine du 10 décembre** pour inciter les élèves à participer à un envoi massif de lettres.

Avant la fin de l'année à Melle, ceux qui veulent soutenir le groupe pourront le rencontrer à l'occasion de sa vente traditionnelle qui aura lieu le **samedi 18 novembre au centre socio culturel.**

Venez nombreux.

Présentation d'Amnesty International : (organisation)

Création : 1961

Indépendance financière et idéologique, les bénévoles sont secondés par des salariés (474)

Objectifs :

- respect et protection des droits de l'être humain

Références :

- Les grands textes internationaux
- déclaration des droits de l'homme (1948)
- les pactes qui en découlent
- la convention de Genève

Stratégies de lutte :

- Recueil de l'information sur les exactions
- Publication de rapports avec recommandations puis actions (lettres, pétitions, manifestations)

Acteurs :

- 1,8 million de membres bénévoles dans plus de 150 pays
- Plus de 74 sections et structures dans le monde entier

Section française :

- Création en 1971, 21500 membres, 380 groupes locaux et 60 salariés.

Comment contacter le groupe de Melle :

Claude GUILLEMIN-LASSAGNE
5 allée des Géodes à Melle
Présidente
Tél : 05 49 29 05 39

Que de ceps, que de ceps...

A l'occasion de cet automne qui a vu les champignons se multiplier comme des petits pains, l'un de nos fidèles lecteurs nous a poétiquement fait part de son...

ANGOISSE

Affres mycologiques

Septembre, son doux climat, nous comble de cadeaux,
Girolles, champignons roses et cèpes de Bordeaux,
Il s'en compte bien d'autres, mais pour eux la consigne,
De montrer patte blanche pour entrer en cuisine.

Vous trotte dans la tête toute une liste de noms,
Amanite, vesce de loup, satyre et faux mousseron,
Suivis de qualificatifs qui vous laissent pantelants,
Vert de gris, phalloïde, visqueux et même puant.

On croit tenir le bon, est-ce lui ou son cousin ?
Lequel est comestible, lequel est assassin ?
Nous demeurons perplexes, inutile de le taire,
Visite au pharmacien il convient donc de faire.

Cet universitaire, sûr de lui, sera catégorique,
Vous montrera du doigt lesquels sont toxiques.
Pour le reste, dira-t'il, je ne vois grand danger,
Certains sont moins digestes, mais peuvent se manger,
Et si vous ressentiez des troubles intestinaux,
J'ai en mon officine de quoi guérir ces maux.

Nous voici rassurés, puis resurgit un doute,
Quand errant en ces lieux où finit notre route,
Sur une longue pierre se lit, de là notre émotion,
«Ci-gît monsieur Untel, mort à l'âge de raison,
Innocente victime d'un plat de champignons»

Supplique :

*Oh ! vous, les Tous Puissants, nous vous en supplions,
Débloquez s'il se peut, crédits et subventions
Le danger est présent, faites que nous obtenions
Nous autres pauvres cueilleurs, un centre de formation.*

Ph. Montazeau - Melle Septembre 2006

A	R	B	O	R	E	T	U	M		M	O	T	T	E	E
T	A	O		O	N		T	A	P	A	T		A	P	
	V	S		S		S				R	E	G	N	E	S
L	I	Q	U	I	D	A	M	B	A	R		R		R	A
	S	U	R	E	A	U		D		O	R	O		O	P
F	E	E		R		L	E		V	N	S	A	N	A	
E		T	E	S		E	S	S	E	N	C	E	S		T
U	E		V		C		T	U	L	I	P	I	E	R	
I		N	A	J	A	S		D	U	E		L		E	E
L	E	O		E	P	E	E		R		L	E	N	T	
L		Y		U	T		V		P		P	I		D	E
U	N	E		D	E	S		B	O	U	L	E	A	U	
S	O	R	B	I	E	R		E	T		U	R	G	E	A

Solutions des Mots Croisés du N° 72



Réponse de la page 1 :

Melle : Statue de femme sous la statue de Bujault, Place de Strasbourg



Ont participé à la rédaction :
F. AUGER, A. BIROT, Y. DEBIEN,
C. LASSAGNE, F. LEMAIRE,
S. MAZOYER, S. MOYNARD,
P. POUPIN, C. SERGENT
et M. BERNIER pour les mots croisés.

Contact : Sylvie MAZOYER
Mairie de MELLE • ☎ 05 49 27 24 53
Courriel : CCAS@ville-melle.fr

Réalisé sur papier recyclé countryside
par l'Imprimerie Italic 79
labellisée imprim'vert • 79500 Melle
☎ 05 49 29 03 88
italic79@wanadoo.fr

	F	A	I	R	E		L	A		R	O	U	T	E		A		P	
I	E	D		P	A	R		U	N		B	E	A	U		T	E	M	
P	S		D	A	N	S		U	N		B	E	A	U		P	A	Y	
S		S	A	N	S		E	T	R	E		P	R	E	S	S	E		
E	T		A	V	O	I	R		P	O	U	R		T	E	R	M	E	
	D	E		N	O	T	R	E		C	O	U	R	S	E		U	N	
		O	B	J	E	T		A	G	R	E	A	B	L	E		V	O	I
L	A		D	E		T	O	U	T	E	S		L	E	S		M	A	
N	I	E	R	E	S		D	E		V	I	V	R	E		C	E	L	
L	E		Q	U	I		E	S	T		L	E		P	L	U	S		
A		N	O	T	R	E		G	O	U	T								